



CfpcBE20230406PV13

---

**BUREAU EXECUTIF  
PROCES-VERBAL N°13  
REUNION DU JEUDI 6 AVRIL 2023  
TENUE EN VISIOCONFERENCE**

---

Membres présents : Francis AUBERTIN (trésorier général), Ivan COSTE-MANIERE (vice-président), André LECLERCQ (président), Gilles LECOCQ (vice-président), Thierry MESSINA (secrétaire général), Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué), Jacqueline ROCHER (secrétaire générale adjointe), Bernard SAINT-JEAN (trésorier général adjoint), Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (chargée de mission siège).

Assistent : Gilles CONTER (conseiller du président), Bernard MACCARIO (administrateur), Antoine MICHEL (chargé de mission au siège), Claude PIARD (chargé de mission publications).

Excusée : Laurence MUNOZ (vice-présidente).

## **I. Ouverture de la séance à 09h30 par le président**

André Leclercq ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

## **2. Actualités / Agenda**

### **2.1. CNOSF**

- Sollicitation de RDV de Brigitte Henriques à André Leclercq via François Prizac, Chef de cabinet le 09/03. Puis courrier de Thierry Messina/Jean Vintzel le 22/03 répondant à la sollicitation. Pas de réponse à ce jour. Thierry Messina est chargé de relancer M. Prizac.
- Activités du Club France de l'olympisme : de nombreux échanges avec les partenaires qui composent ce Club France. Evocation du concours 2024 des Amis du CFPC qui sera relayé sur les réseaux sociaux par l'intermédiaire de Gabriel Bernasconi.
- Webinaire insertion par le sport le jeudi 23 mars. Présence d'Ivan Coste-Manière.
- 50ème anniversaire le mardi 28 mars. Présence de Jean Vintzel et Thierry Messina à des titres divers, hors CFPC.
- Assises internationales de lutte contre les violences sexuelles dans le sport le 6 avril.
- 22<sup>ème</sup> colloque national pour un sport sans dopage le vendredi 14 avril.

Maison du Sport Français

## 2.2. Autres actualités

- Assemblée générale du Comité français du Fair Play (CFFP) le mardi 4 avril : Présence d'André Leclercq, Jacqueline Rocher et Jean Vintzel à des titres divers. Trois salariés accompagnent dorénavant cette association. A noter que des locaux semblent accessibles à l'École militaire de Paris pour tenir des réunions à des prix raisonnables.
- 27<sup>ème</sup> édition de la Foire mondiale des Collectionneurs Olympiques du 23 au 25 juin au Stade Charléty. La participation du CFPC est envisagée (Exposition, vitrine ?). Ivan Coste-Manière est actuellement en contact avec les organisateurs.
- Courrier finalisé pour Daniel Baal - Directeur Général du Crédit Mutuel - afin d'engager une reconduction de partenariat à partir du 1<sup>er</sup> juillet prochain.
- Projet de maison de Hong-Kong/Shenzhen - JOP Paris 2024 : Projet d'espace e-Sport et culturel durant les JOP de Paris 2024, projet porté par les gouvernements de Hong-Kong et Shenzhen et leurs partenaires chinois majeurs tels les compagnies Tencent et Alibaba. Notre rôle dans ce projet pourrait se porter en termes d'interactions avec le COJOP de Paris 2024 afin de promouvoir les valeurs de l'olympisme. Bernard Saint-Jean, Gilles Conter et Ivan Coste-Manière sont chargés du suivi en temps réel des courriers.
- Ile Maurice : Sur notre site internet ou par le biais de *La Nouvelle*, les actions développées au sein des universités, écoles, collèges à l'Ile Maurice ont été explicitées grâce à la présence d'Ivan Coste-Manière. Elles ont permis de diffuser les actes du colloque de Nice-2021, une sculpture itinérante de 27kg a été apportée sur place dont le CFPC fait don au CNO de Maurice. Il en est de même des pochoirs et le premier concours d'art a été lancé. Les premiers savons estampés Coubertin ont également été présentés. Ils sont réalisés par les étudiants de l'Université Aix-Marseille en partenariat avec Serge Bruna, Maître savonnier de la société La Licorne. La chaîne hôtelière Oberoi est également partenaire de ces actions.
- SKEMA Business School va acquérir 3 sculptures Coubertin pour ses 3 campus français. Elles seront mises en place avant les JOP de Paris 2024 et nous serons présents lors de ces manifestations.
- En Inde, le célèbre photographe Aditya Arya, fondateur du Museo Camera, nous a réalisé des cyanotypes. Cette technique est considérée comme la première « photographie » et là encore des actions ont été initiées par Ivan Coste-Manière. Il en sera de même au Sultanat d'Oman en cette fin de mois.

## 2. Activités au travers des pôles

### 2.1. Pôle Société, l'agora où la réflexion rejoint le débat citoyen

#### 2.1.1. Le point sur nos finances

- Rapport financier de l'année 2022 pour l'assemblée générale 2023 : Francis Aubertin présentera celui-ci au conseil d'administration du 11 mai prochain avec toutes les précisions utiles.
- Budget prévisionnel 2023 : en cours de finalisation. Un tableau de bord sera également élaboré en parallèle pour permettre de suivre ce budget trimestriellement avec notamment le suivi d'une colonne « recettes aléatoires ».
- Recherche de partenaires supplémentaires par le groupe de travail « finances ». Ecriture d'une lettre d'accompagnement en cours.

- Dépôt prochaine d'une demande de subvention à l'ANS (le portail informatique est maintenant ouvert).
- Création d'un dossier « Activités du CFPC » pour accompagner nos demandes de subvention.
- Appel aux dons envisagé par le biais d'un numéro spécial de « La Nouvelle » du CFPC.

NB : la partie colloque Calais-2023 est évoquée au point 2.2.1.

### **2.1.2. Les Amis du CFPC - Le concours 2024**

- Envoi des courriers « appel à communication » au mouvement sportif cet après-midi. 2 lettres : public large et public universitaire. La liste des destinataires : fédérations, CROS/CDOS/CTOS, l'ANOF et les réseaux universitaires, Universités et sociétés savantes. Un point de situation des premières informations recueillies sera examiné le 27 avril prochain.
- Souhait de réunir le ou les lauréats de ce concours au Musée Olympique de Lausanne entre le 1<sup>er</sup> et le 4 octobre 2024 avec un certain nombre de dirigeants du CFPC. Le budget de l'opération (sur la base de la présence de 20 personnes) s'élève à 7.500 € (hors déplacement et hébergement) selon les modalités suivantes : pas d'engagement financier (3.000 d'arrhes) avant le 01/01/2024 et possibilité d'un total désengagement sans pénalité financière à la date du 31/07/2024.

### **2.1.3. Distinctions**

- Le bureau exécutif propose que le Prix Pierre de Coubertin 2022 soit attribué au Cercle de Seine-Maritime et à son Président Alain Delamare. Au-delà de la remarquable mise en place de ce Cercle depuis 1 an, c'est une manière de valoriser l'action de l'ensemble de nos Cercles. Ivan Coste-Manière est chargé de la fabrication d'une statue Pierre de Coubertin à cette occasion (+ 9 autres en réserve). Celles-ci devront mesurer de 15 à 20 cm de hauteur pour pouvoir être transportables par les récipiendaires quel que soit leurs moyens d'acheminement. Cette décision est adoptée à l'unanimité des participants.
- Le bureau exécutif propose que le Prix Pierre de Coubertin 2023 attribué lors de la cérémonie des Iris du sport et du Fair-Play soit attribué à Ivan Coste-Manière. Cette décision est adoptée à l'unanimité des participants. En ce sens, André Leclercq est chargé de solliciter Jean-Pierre Mougín, Président du CFFP pour obtenir son accord.
- André Leclercq souhaite une réflexion pour la promotion d'un certain nombre de médailles pour l'assemblée générale 2023.

### **2.1.4. Evolutions de nos statuts et règlement intérieur**

Les textes sont maintenant finalisés. Thierry Messina est chargé de rédiger une synthèse des principales modifications pour l'assemblée générale 2023.

### **2.1.5. Préparation de l'assemblée générale du 8 juin 2023**

- Sur le plan logistique, elle se tiendra en salle de presse de 10h00 à 13h00 au plus tard suivi d'un déjeuner au Club France ou dans le petit salon du CNOSF.
- Le rapport moral du Président incluant le rapport de l'activité de l'année 2022 du secrétaire général sera élaboré par André Leclercq à l'aide d'un diaporama de présentation. Le président souhaite les interventions d'un grand nombre de membres du bureau exécutif sur les différents points de l'ordre du jour afin de rendre plus dynamique la tenue de cette assemblée générale.

- Les documents financiers (bilan 2022, budget prévisionnel 2023 et montant des cotisations 2024) sont en cours de finalisation et seront présentés lors du conseil d'administration du 11 mai prochain. A cette date, Francis Aubertin est chargé de recueillir l'accord de Claude Maignan, notre vérificateur aux comptes.
- La gestion administrative de cette assemblée générale (convocation, conditions de vote, ordre du jour) est en phase de préparation. La procédure sera lancée lors de la première semaine du mois de mai.

## 2.2. Pôle Culture, le laboratoire où la réflexion triture les idées

### 2.2.1. Etat d'avancement du colloque de Calais-2023 - Budget prévisionnel de l'opération

- Sur le plan de l'organisation générale, la situation est à l'optimisme grâce au concours de la ville de Calais et du CDOS 62.
- En ce qui concerne les aspects financiers, le CFPC garantit la somme de 4.000 € pour la sortie des actes et le CIPC la somme de 2000 €.
- Comme lors du dernier colloque, il sera indemnisé la somme de 150 € à chaque administrateur du CFPC présent à Calais couvrant ainsi en partie leur frais de déplacement (transport, hôtel, restauration).
- Une difficulté cependant : l'élaboration des demandes de subventions (Conseil Régional, Conseil Départemental, Crédit Mutuel local, Fondation Décathlon locale, autres). Laurence Munoz, en tant que simple personne physique n'est pas habilitée pour entreprendre de telles démarches. La difficulté réside dans la carence actuelle d'entité morale porteuse du projet comme lors de la dernière édition de ce colloque à Sophia Antipolis via le Cercle PACA. Pour procéder tardivement à ces démarches, André Leclercq via le Cercle Hauts-de-France Bernard Jeu pourrait être sollicité. Bernard Ponceblanc évoque même la possibilité de repousser le colloque en cas de risques majeurs, juridiques ou financiers. Cependant, la présentation du colloque sur le site de l'Université est parfaite, et la partie sportive est parfaitement maîtrisée par le CDOS 62

En résumé, André Leclercq se propose d'évoquer ce point demain lors d'une réunion du Cercle Hauts-de-France Bernard Jeu programmée de longue date. Bien entendu, ce Cercle sera alors officiellement associé à la manifestation.

Pour terminer ce point de l'ordre du jour, Jean Vintzel rappelle que nous devons également être en règle sur la « déclaration » de cette manifestation auprès de notre assureur (accidents et responsabilité civile).

### 2.2.2. Le point sur nos publications

- **Actes de Nice-2021** : comme rapporté plus haut lors de l'évocation des conférences et réalisations d'opérations « Coubertin » en Inde et à l'île Maurice, les actes ont été imprimés. Pour des raisons de cohérence d'image du CFPC en relation avec les publications antérieures, il est décidé de publier ces actes également sous couvert des éditions L'Harmattan. Cela permettrait de cautionner les travaux des auteurs ayant contribué à ces contenus, d'avoir un ISBN ((numéro international normalisé du livre) en bonne et due forme et de continuer notre constitution d'une véritable « collection ». Claude Piard et André Leclercq se chargent de la partie contractuelle de ce projet.

La version imprimée par SKEMA - totalement gratuite - servira de support pour les opérations délocalisées (conférences, interventions dans les universités à l'étranger, opérations avec les

CROS/CDOS/CTOS etc...). Un fichier de centralisation des adresses des différentes entités concernées par les envois doit être constitué.

- La pré-maquette de "L'aventure olympique", dernier ouvrage de notre collection finalisée par Claude Piard est acceptée par l'Harmattan. Le contrat est à la signature du président et de Gilles Lecocq qui suit dorénavant les contacts avec l'éditeur. L'engagement financier se limite à l'achat de 20 exemplaires à prix auteur, 5 autres nous étant fournis gratuitement. Ces conditions sont également valables pour les actes du colloque de Nice-2021. L'ouvrage partira en fabrication dès réception de la préface.
- **Sortie de la Gazette semestre I** : avant le 8 juin prochain, date de notre assemblée générale 2023.

## 2.3. Pôle Héritage, là où la matière va être transformée

### 2.3.1. Les adhésions 2023

- Par rapport à l'an dernier à la même époque, les cotisations enregistrées à ce jour semblent être à la hauteur de 2022. Une relance sera effectuée courant avril via une nouvelle information dans *La Nouvelle*.
- Afin d'élargir notre base de données et élargir notre communication, un travail important de recensement est réalisé par Antoine auprès notamment des CROS/CDOS et CTOS.

### 2.3.2. La Nouvelle / Fiches pédagogiques

- Le concours 2024 des Amis du CFPC fera l'objet d'une information particulière dans *La Nouvelle* dès cet après-midi.
- Les fiches pédagogiques Pierre de Coubertin vont être « retravaillées » afin de pouvoir faire réaliser des supports physiques d'expositions et autres soutiens visuels à nos actions.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h30.

Le président,  
président de séance

Le secrétaire général,  
secrétaire de séance

André Leclercq

Thierry Messina